



Madame, Monsieur,

La gestion de nos déchets et le tri des emballages ménagers constituent un enjeu à la fois économique et environnemental.

Le traitement des déchets coûte de plus en plus cher et, pour diminuer les coûts, il faut trier plus et mieux. Pour cela, nous mettons à votre disposition plusieurs solutions :

- **La collecte des cartons, journaux et magazines en apport volontaire :**

C'est une nouveauté, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres a mis en place sur la commune une borne d'apport volontaire qui sera située **à côté de la cuve à verre – 13 Rue de la Chapelle.**

L'objectif est de collecter un maximum de cartons, journaux et magazines pour augmenter nos performances dans la collecte des matières recyclables. Les recettes générées par cette collecte seront versées à la commune. C'est une réelle opportunité, mais pour cela, il faut impérativement respecter les consignes et ne pas mettre des matériaux impropres dans cette borne d'apport volontaire. En parallèle, vous pourrez toujours, si vous le souhaitez, déposer vos papiers et cartons dans votre bac jaune de collecte sélective.

- **Le compostage :**

En compostant la fraction des déchets qui peut l'être (épluchures, marcs de café, etc...) vous diminuez les tonnages à incinérer, vous créez du compost, vous agissez pour l'environnement.

Si vous souhaitez mettre en place un composteur chez vous, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres peut vous en fournir un moyennant une participation de 15 €.

- **Améliorer la qualité du tri :**

La Communauté de Communes du Pays de Lumbres réalise depuis quelques mois des contrôles des bacs jaunes avant collecte et nous constatons parfois des erreurs de tri, cela a un coût, un emballage mal trié coûte très cher. Vous pouvez consulter votre guide du tri ou trouver l'information sur [www.cc-paysdelumbres.fr](http://www.cc-paysdelumbres.fr). Quand vous avez un doute, il est préférable de mettre le déchet dans le bac à couvercle gris.

Pour l'environnement et pour maîtriser le coût de gestion des déchets, nous comptons sur votre mobilisation.

Marc BRUGGEMAN  
Maire

Christian LEROY  
Président de la CCPL

**NOUVEAU à  
Coulomby!**

## La borne de collecte des papiers, cartons, journaux et magazines en apport volontaire

Les consignes essentielles à **respecter** pour un recyclage efficace des papiers, cartons, journaux et magazines dans les bornes d'apport volontaire sont simples:

.Déposer des matériaux secs et propres.

.Plier les cartons.

Vous pouvez déposer des livres, des annuaires, des journaux, des magazines, des prospectus, des cahiers,.....

.Eviter les papiers spéciaux types carbone, papier sulfurisé, papier plastifié, papiers peints, mouchoirs....

Votre borne de collecte des papiers cartons se situe **à côté de la cuve à verre – 13 Rue de la Chapelle.**



## Le compost, c'est l'or de nos jardins !

Les déchets de jardins et les restes de repas (épluchures, marcs de café, coquilles d'œufs...) représentent des quantités importantes de nos déchets.

Une fois déposés dans le composteur, ils se transforment peu à peu en compost, une matière organique nécessaire aux végétaux.

La Communauté de Communes du Pays de Lumbres peut vous fournir un composteur contre une très faible participation financière (15 €)



Pour tout renseignement :

La maison des services de la CC du Pays de Lumbres

Nicolas Manchuelle

1, Chemin du Pressart 62380 LUMBRES -

Tél : 03 21 12 94 92 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[www.cc-paysdelumbres.fr](http://www.cc-paysdelumbres.fr)